

### ESTIMATION DE LA SUPERFICIE ENSEMENCÉE DANS LE DOMINION

**Le blé dans tout le Canada accuse un total de 16,900,000 acres, soit deux pour cent de diminution sur 1918**

#### CANADA ET ÉTATS-UNIS

Le Bureau des statistiques fédéral a publié une première ou préliminaire estimation des superficies ensemencées en grain et des récoltes de foin ce printemps, telles que compilées des rapports de ses correspondants sur les récoltes.

Le blé accuse pour tout le Canada une superficie totale estimée à 16,958,500 acres, comparé à 17,353,902 acres en 1918, une diminution de 305,402 acres, ou 2 pour cent. En 1918, la superficie ensemencée était de 1,477,150 acres, ou 10 pour cent de plus que la superficie en 1917. A cause de la douceur de l'hiver de 1918-19, la superficie à récolter en blé d'automne est de 797,750 acres, représentant 381,135 acres ou 91 pour cent de plus qu'en 1918. L'étendue ensemencée en blé de printemps est de 16,160,750 acres, représentant 776,537 acres, ou 5 pour cent de moins qu'en 1918. En avoine, l'étendue ensemencée a été de 16,654,000 acres, ce qui est 136,000 acres, ou 1 pour cent de moins qu'en 1918. La superficie en acres du reste des moissons est comme suit: Orge, 3,036,240 acres, comparé à 3,153,711 acres en 1918; seigle, 575,585 acres, contre 555,294 acres; pois, 208,250 acres, contre 235,976 acres; grains mixtes, 877,240 acres, contre 921,826 acres; foin et trèfle, 10,472,700 acres, contre 10,544,625 acres; et alfalfa, 192,480 acres, contre 196,429 acres. Cette année on a demandé des rapports sur la semence des pommes de terre un mois plus de bonne heure que jusqu'à présent, et les réponses indiquent une superficie ensemencée de 692,900 acres, comparé à 735,192 acres l'an dernier, une diminution de 42,292 acres, ou 6 pour cent. La plantation des pommes de terre n'avait pas fait beaucoup de progrès dans les provinces Maritimes et dans Québec à la fin de mai, de sorte que l'estimation doit être considérée comme un essai.

#### SUPERFICIE EN ACRES DES PRAIRIES

La superficie emblavée dans les trois provinces des Prairies s'élève au total de 15,450,700 acres, comparé à 16,125,451 acres l'an dernier; en avoine, 9,614,000 acres, comparé à 9,354,941 acres; en orge, 2,162,000 acres, comparé à 2,272,334 acres; en seigle, 436,000 acres, contre 411,846 acres. Par province, la superficie est: Blé—Manitoba, 2,913,190 acres; Saskatchewan, 8,879,000 acres; Alberta, 3,658,600 acres. Avoine — Manitoba, 715,000 acres; Saskatchewan, 5,088,000 acres; Alberta, 2,811,000 acres. Orge—Manitoba, 1,082,000 acres; Saskatchewan, 643,000 acres; Alberta, 437,000 acres. Seigle—Manitoba, 240,000 acres; Saskatchewan, 137,000 acres; Alberta, 50,000 acres.

## DEMANDES DE SOUMISSIONS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les firmes désirant soumissionner pour une catégorie quelconque de fournitures doivent s'adresser à la Commission des achats de guerre, immeuble Booth, Ottawa, en donnant des détails sur la nature du commerce qu'elles font et une liste des marchandises qu'elles désirent offrir.

Des soumissions sont constamment sollicitées par les différents départements du gouvernement, des formules et devis étant distribués par la maille à tous les individus et firmes intéressés, connus de la commission.

La Commission des achats de guerre tient un registre des différentes firmes et des lignes de commerce dans lesquelles elles sont intéressées et, par conséquent, ceux qui voudraient qu'on leur envoie des formules de soumission feraient d'enregistrer leurs noms, adresses, catalogues, etc., au bureau de la Commission des achats de guerre qui coopère avec tous les autres départements.

Les différents départements du gouvernement fédéral ont demandé, entre le 28 juillet et le 1er août, des soumissions comme suit:

Article.	Lieu de livraison.	Date de liv.
<b>MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS:</b>		
Tour . . . . .	Ottawa . . . . .	12 août.
"Chucks" (pièces de prise) . . . . .	" . . . . .	12 "
Planes et scies . . . . .	" . . . . .	12 "
Carpettes . . . . .	" . . . . .	13 "
Roue brisée . . . . .	Guelph . . . . .	13 "
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE (PÉNITENCIERS):</b>		
Farine . . . . .	St-Vincent de Paul . . . . .	5 août.
Charbon . . . . .	Winnipeg . . . . .	7 "
Bois de sciage . . . . .	Kingston . . . . .	10 "
<b>MINISTÈRE DES POSTES:</b>		
Anneaux en cuivre . . . . .	Ottawa . . . . .	5 août.
Casquettes cirées . . . . .	" . . . . .	4 "
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE (INTERNEMENTS):</b>		
Moteur . . . . .	Montréal . . . . .	29 juillet.
Articles de chirurgie . . . . .	Sydney . . . . .	12 août.
Boeuf et bacon . . . . .	Charlottetown . . . . .	8 "
Poisson . . . . .	" . . . . .	8 "
Beurre . . . . .	" . . . . .	8 "
Œufs . . . . .	" . . . . .	8 "
Lait . . . . .	" . . . . .	8 "
Fruits et légumes en conserves . . . . .	Toronto . . . . .	8 "
<b>DÉPARTEMENT DE LA PAPETERIE:</b>		
Enveloppes blanches, 15 x 9 1/2 unies . . . . .	Ottawa . . . . .	5 août.
Enveloppes blanches, 0 x 4 unies . . . . .	" . . . . .	5 "
Cire à cacheter . . . . .	" . . . . .	5 "
<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX:</b>		
Matériel électrique . . . . .	Lachine . . . . .	2 août.
<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (PARCS NATIONAUX):</b>		
Huile pour les chemins . . . . .	Banff . . . . .	2 août.
<b>MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE:</b>		
Articles de chirurgie . . . . .	Montréal . . . . .	1er août.
Drogues . . . . .	Ottawa . . . . .	5 "
Nucleinate d'argent . . . . .	Ottawa . . . . .	5 "
Articles de chirurgie . . . . .	Toronto . . . . .	5 "
Irrigateurs . . . . .	Ottawa . . . . .	8 "
Champagne . . . . .	" . . . . .	6 "
Alcool éthylique . . . . .	Ottawa . . . . .	5 "
Insignes de manches . . . . .	Toronto . . . . .	2 "
Appareil de science . . . . .	Kingston . . . . .	11 "
Charbon . . . . .	Hamilton . . . . .	1er "
Charbon . . . . .	Edmonton . . . . .	8 "
Gruau, groseilles, pruneaux, raisins . . . . .	" . . . . .	2 "
Charbon . . . . .	Calgary . . . . .	8 "
Charbon . . . . .	Québec . . . . .	8 "
Charbon . . . . .	Little-River . . . . .	8 "
Charroyage de charbon . . . . .	Ottawa . . . . .	31 juillet.
<b>SURPLUS DE MAGASINS:</b>		
Paniers de joncs . . . . .	" . . . . .	15 août.
Lanternes . . . . .	" . . . . .	15 "
Mesures à sec . . . . .	" . . . . .	15 "
Scies de boucher . . . . .	" . . . . .	15 "
Cheminées de lanternes . . . . .	" . . . . .	15 "
Rouleaux de pâtissier . . . . .	" . . . . .	15 "
Chevilles à piquer . . . . .	" . . . . .	15 "

#### MOISSONS AUX ÉTATS-UNIS.

Le "Crop Reporting Board" du ministère de l'Agriculture des États-Unis, dit (juin 9) que la superficie semée de blé, en 1919, est de 71,526,000 acres, comparé à 59,110,000 d'acres en 1918, soit une augmentation de 12,416,000 acres, ou 21 pour cent. La superficie, en 1918, était de 14,021,000 acres de plus qu'en 1917, une proportion de 31 pour cent; de sorte qu'en moins de deux ans, la superficie emblavée aux États-Unis a augmenté de 26,437,000 acres, ou 58 pour cent. La superficie semée en avoine, en 1919, a été de 42,365,000 acres, ou 4.6 pour cent de moins que l'an der-

#### Revenu des chemins de fer et canaux

Le revenu provenant des chemins de fer et canaux appartenant au Gouvernement, durant l'exercice financier terminé le 31 mars 1918, s'est élevé à la somme de \$27,695,825.09, selon le rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux. Le revenu des chemins de fer a été de \$27,240,956.87, et celui des canaux s'est élevé à \$414,868.22.

en orge, 8,800,000 acres, ou 8.1 pour cent de moins; en seigle, 6,576,000 acres, ou 4.8 pour cent de plus; et en foin, 71,224,000 acres, égal à l'an dernier.

## MOUVEMENT DU GRAIN DANS L'OUEST CENTRAL

**Le rapport du département de l'Immigration donne le total de boisseaux inspectés**

Le département de l'Immigration et de la Colonisation a reçu le rapport suivant de son bureau de Winnipeg sur les mouvements du grain: Grain en magasin dans les élévateurs du gouvernement à l'intérieur: Moosejaw, 561,525 boisseaux; Saskatoon, 719,762 boisseaux; Calgary, 522,182 boisseaux.

En magasin dans les élévateurs du Pacifique-Canadien, à l'intérieur, 2,925,498 boisseaux; 1918, 1,661,789 boisseaux. En magasin dans tous les élévateurs sur le front du lac, 6,007,879 boisseaux. Inspectés depuis le 1er septembre 1918:

Blé.	Autres grains.	Total.
1918.. 121,347,600	45,633,900	167,001,500
1917.. 151,962,000	76,808,200	228,770,200

Grain expédié par chemin de fer depuis le 1er septembre 1918: Voies du Pacifique-Canadien, 7,369,193 boisseaux; front du lac, 9,027,106 boisseaux.

Grain expédié par bateaux et rails depuis le 1er septembre 1918: voies du Pacifique-Canadien, 68,895,296 boisseaux; front du lac, 105,286,881 boisseaux.

Grain expédié par bateau depuis l'ouverture de la navigation, le 16 avril 1919: voies du Pacifique-Canadien, 24,524,425 boisseaux; front du lac, 46,003,823 boisseaux.

Durant la semaine, 421 wagons de farine ont été expédiés de diverses minoteries dans les provinces des prairies; l'an dernier, 424 wagons.

#### Pour l'hôpital de Londres

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'Hôpital d'isolement, Hôpital Psychopatique Westminster, London", ou "Pavillon T.B., Hôpital Psychopatique Westminster, London", etc., selon le cas, seront reçues jusqu'à midi, le vendredi, 15 août 1919, pour la construction d'un hôpital d'isolement, pavillon T.B., édifice de récréation, magasin, garage, etc., à l'hôpital psychopatique, Westminster, London, Ont.

On peut voir les plans et obtenir les formules de soumissions aux bureaux de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa; du surintendant de la construction, hôpital militaire Westminster, London, Ont.; du surintendant des édifices fédéraux, station postale "F", Toronto, Ont.; et du surintendant des édifices publics, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 pour cent du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt de guerre et des chèques, si c'est nécessaire pour compléter le montant.

La Commission d'établissement des soldats et le département d'Agriculture d'Ontario s'étant entendus à ce sujet, des représentants agricoles serviront d'agents par rapport à l'établissement des soldats sur des terres. Ils s'occuperont surtout de placer des soldats auprès de cultivateurs qui devront les instruire et ils surveilleront les colons quand ceux-ci s'établiront sur leurs propres fermes, d'après les renseignements fournis par le numéro de juin de la "Gazette Agricole" du Canada.